



Déclaration préalable de la FSU, CSA-SD du 5 février 2024.

Impossible d'aborder la réunion de ce jour sans rappeler les principales revendications de l'ensemble des personnels de l'enseignement public : ce n'est pas d'un soi-disant « choc des savoirs » dont l'école publique a besoin, mais d'un double choc portant sur les moyens du service public et sur les salaires des personnels, en points d'indice. Ce double choc est aujourd'hui une urgence nationale au vu de la crise du système éducatif provoquée par les politiques des gouvernements successifs.

Le problème est que c'est manifestement d'un grand choc que ce gouvernement a besoin pour ne serait-ce qu'entendre cette urgence. Nous ne considérons malheureusement pas que le carnaval ininterrompu de bourdes et de polémiques inauguré par la nomination de l'actuelle ministre des Jeux olympiques, de l'École privée et de l'Éducation nationale, relève d'une persistante série noire d'erreurs de communication : il est bien la concrétisation d'une orientation politique.

Ce choc de la défense et du rétablissement du service public national et laïque, les personnels ont commencé à le porter par la grève du 1^{er} février dernier, et il va se poursuivre par la grève de demain et les assemblées et réunions des personnels des prochains jours et semaines. De manière immédiate, ils demandent le retrait du prétendu « choc des savoirs » et le transfert des moyens détournés par ces mesures hasardeuses ou relevant du tri social vers l'allègement des effectifs des groupes-classes et l'amélioration des conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

Dans ce contexte, nous saluons la volonté affichée par les instances académiques départementales depuis le mois de décembre dernier, d'un travail réel de concertation sur les questions de carte scolaire notamment, et nous prenons acte de l'envoi de documents permettant un véritable échange sur le second degré, collèges et Segpa, en formulant le souhait que soient envisagés, à l'instar de la pratique existante dans le CSA-SD du Puy-de-Dôme, des CSA-SD consacrés au second degré, la concertation sur les collèges et les Segpa ne devant plus être un domaine tendant à disparaître dans un trou noir quelque part entre DSDEN et Rectorat.

Nous avons renouvelé, lors d'un rassemblement unitaire auquel des parents, des élus et des amis de l'école publique s'étaient associés, le 17 janvier dernier, notre demande qu'il soit revenu sur les 29 postes qui ont été non pas « rendus », mais « pris » à l'école publique dans l'Allier l'an dernier, et nous le renouvelons aujourd'hui. Les caractéristiques structurelles (ruralité et substrat industriel) et conjoncturelles (éléments de reprise que soulignait encore récemment Mme. La Préfète dans son entretien au journal *La Montagne* de la rentrée 2024), que nous avons rappelés dans une lettre à M. le Ministre l'an dernier, requièrent une politique volontaire de maintien et de développement de l'offre de service public dans l'Allier.

On n'en prend pas le chemin avec 14 postes en moins dans le premier degré s'ajoutant aux pertes de l'an dernier. Le choc de la réaction sociale, populaire et territoriale de l'an dernier n'a fait que ralentir le processus. Combien de nouveaux chocs faudra-t-il pour que, là aussi, les besoins réels prévalent ?